

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:

## RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

#### LETTER OF INTEREST LETTRE D'INTÉRÊT

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution Electrical & Electronics Products Division L'Esplanade Laurier East Tower, 4th floor, Ottawa Ontario K1A 0S5

Title - Sujet PLAN D'ACHAT DES DÉTEN	IUS DU SSC			
Solicitation No N° de l'invita	ition	D	ate	
21120-198955/C		20	020-0	3-24
Client Reference No N° de re	éférence du client	G	ETS I	Ref. No N° de réf. de SEAG
21120-19-3038955		P	W-\$\$	HN-467-78612
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - F	MS	No./N	N° VME
hn467.21120-198955				
Solicitation Closes -	L'invitation pi	rer	nd fi	n Time Zone
at - à 02:00 PM	_			Fuseau horaire
on - le 2020-04-29				Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination	: Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adres	ser toutes questions	à:		Buyer Id - Id de l'acheteur
Dubé, Robert				hn467
Telephone No N° de télépho	ne		FAX I	No N° de FAX
(613) 296-1526 ( )			( )	-
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service des biens, des	,	1:		
CORRECTIONAL SERVICE				
340 LAURIER AVE W. OTTAWA				
Ontario				
K2A0P9				
Canada				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseu	ır/de l'entrepreneur
Telephone No N°de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s	ign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à	signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en car	actères d'imprimerie)
Signature	Date



File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

## Demande de renseignements (DDR)

#### concernant

## LE PLAN D'ACHAT DES DÉTENUS

pour

#### SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

#### NOTA:

Le présent document n'est pas une demande de proposition.

Le Canada sollicite les commentaires de l'industrie en ce qui concerne le plan d'achat des détenus du Service Correctionnel du Canada.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

### Table des matières

1.	But et nature de la demande de renseignements (DDR)	3
2.	Objectifs de la DDR	3
3.	Contexte	
4.	Exigences relatives à la sécurité et clause de sécurité du contrat subséquent	4
5.	Lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales	5
6.	Échéancier	
7.	Remarques importantes à l'intention des répondants et exigences relatives aux présentations	
7	.1 Demandes de renseignements	5
7	.2 Mode de présentation des réponses	6
7	'.3. Communication des réponses	6
7	.4 Nature des réponses demandées	7
8.	Traitement des réponses et des rencontres individuelles à venir (au besoin)	7
9.	Date de clôture de la DDR	
ΔN	NEXE A – Énoncé des travaux (EDT) et questions à l'industrie	g

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

#### But et nature de la demande de renseignements (DDR)

Au nom du ministère du Service correctionnel du Canada (SCC), Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) invite l'industrie à lui faire part de commentaires sur la formulation et la mise en œuvre pour normaliser son processus d'achat d'articles par les détenus et uniformiser les types de biens personnels qu'ils peuvent se procurer.

Le Canada examinera les renseignements recueillis dans le cadre des consultations avec l'industrie et décidera des mesures à prendre qui pourraient comprendre une partie ou la totalité des commentaires de l'industrie.

La présente DDR ne constitue pas un appel d'offres ni une demande de proposition (DP). Elle ne donnera pas lieu à la conclusion d'un accord ou d'un contrat. La présente DDR ne constitue nullement un engagement de la part du gouvernement du Canada (Canada) et elle n'autorise aucunement les éventuels répondants à entreprendre des travaux dont le coût pourrait être facturé au Canada. La présente DDR ne doit pas être considérée comme un engagement à lancer une demande de soumissions subséquente ou à attribuer un marché pour les travaux décrits dans les présentes.

Même si les renseignements recueillis peuvent être fournis sous la forme d'information commerciale confidentielle (dans ce cas, ils seront traités en conséquence par le Canada), le Canada peut les utiliser dans le cadre de la rédaction des spécifications relatives au rendement (qui peuvent faire l'objet de modifications) et de la planification budgétaire.

Les répondants sont invités à indiquer, dans l'information fournie au Canada, la présence de tout renseignement qu'ils considèrent comme exclusif, personnel ou appartenant à un tiers. Il est à noter que le Canada pourrait être tenu par la loi (p. ex. en réponse à une demande formulée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*) de divulguer des renseignements exclusifs ou délicats sur le plan commercial au sujet d'un répondant (pour en savoir davantage : http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/).

La participation à la présente DDR est encouragée, mais elle n'est pas obligatoire. La présente demande de renseignements ne servira pas à établir une liste restreinte de fournisseurs éventuels pour des travaux à venir. De plus, la participation à la présente DDR n'est ni une condition ni un préalable pour participer à toute demande de soumissions subséquente.

Les répondants ne recevront aucun remboursement pour les frais engagés pour répondre à la présente DDR.

La date de clôture indiquée dans les présentes n'est pas la date limite pour présenter des commentaires ou des idées. C'est donc dire que l'industrie pourra s'exprimer jusqu'à ce que la demande de soumissions soit publiée (le cas échéant).

## 2. Objectifs de la DDR

Le GC cherche une solution pour le SCC souhaite normaliser son processus d'achat d'articles par les détenus et uniformiser les types de biens personnels qu'ils peuvent se procurer. Ce projet vise à accroître les économies et la sécurité en établissement. Le SCC a dressé une liste d'articles que pourront acheter les détenus

Afin de conserver une approche nationale à l'égard de l'achat d'effets personnels par les détenus, le SCC souhaite évaluer l'intérêt de l'industrie relativement à la mise en place d'un système où plusieurs entreprises fourniraient des biens d'une ou de plusieurs catégories à l'échelle nationale. Par conséquent,

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

une offre à commandes serait attribuée pour chacune des catégories de biens énumérées à l'annexe A - Énoncé des travaux (EDT).

Une liste de questions est fournie à l'appendice B de l'annexe A. Prenez note que les renseignements qui sont demandés le sont à titre indicatif seulement, et qu'ils permettront à SPAC de définir clairement les exigences relatives aux services requis et d'obtenir de plus amples renseignements aux fins d'élaboration des critères d'évaluation des soumissions.

#### 3. Contexte

Le Service correctionnel du Canada (SCC) est un organisme du gouvernement fédéral faisant partie du portefeuille de la Sécurité publique, qui comprend aussi la Gendarmerie royale du Canada, la Commission des libérations conditionnelles du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et le Service canadien du renseignement de sécurité.

Le SCC est chargé de l'administration des peines imposées par les tribunaux aux délinquants condamnés à un emprisonnement de deux ans et plus, ainsi que de la surveillance des délinquants profitant de divers types de liberté sous condition dans la collectivité. Chaque jour, pendant l'exercice 2017 2018, le SCC a été responsable en moyenne de 23 060 délinquants, dont 14 015 délinquants sous garde fédérale (y compris ceux en détention temporaire) et 9 045 délinquants sous surveillance dans la collectivité. Au début de l'exercice 2018-2019, le SCC était responsable, à l'échelle nationale, de la gestion de 43 établissements (6 établissements à sécurité maximale, 9 établissements à sécurité moyenne, 5 établissements à sécurité minimale, 12 établissements à niveaux de sécurité multiples et 11 établissements regroupés), de 92 bureaux de libération conditionnelle et bureaux secondaires et de 14 centres correctionnels communautaires. Il était également responsable de la gestion de 4 pavillons de ressourcement (comptés parmi les 43 établissements), en plus de travailler en partenariat avec les collectivités autochtones afin de soutenir la réinsertion sociale des délinquants autochtones dans leur collectivité.

Les conditions opérationnelles du SCC sont uniques en raison de la diversité des endroits où sont situés les établissements, des conditions météorologiques auxquelles les établissements font face et des techniques de construction des établissements correctionnels. Le maintien de la sécurité nationale et de la sécurité, tant du personnel que des délinquants, constitue l'engagement du SCC envers le gouvernement et le public.

Les activités du SCC se déroulent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans un environnement qui évolue constamment et qui exige une grande capacité d'adaptation, une grande souplesse et de bonnes aptitudes dans le domaine des relations humaines. Des protocoles de gestion de crise sont mis en œuvre lorsque cela est nécessaire pour assurer l'intégrité des opérations. Pour faire cela de façon efficace, l'organisation doit être en mesure de prévoir, de reconnaître et de gérer les risques en tout temps et de déterminer, d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer des façons novatrices et pratiques pour assurer la sécurité du personnel, des délinquants et du public.

# 4. Exigences relatives à la sécurité et clause de sécurité du contrat subséquent

Ce besoin et le contrat subséquent ne comporte aucune exigence en matière de sécurité.

File No. - N° du dossier hn467, 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467

CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

#### 5. Lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales

Voici une liste de lois, d'accords commerciaux et de politiques gouvernementales qui pourraient avoir des conséquences sur une demande de proposition :

- a) Accord de libre-échange canadien (ALEC);
- b) Accord de libre-échange nord-américain (ALENA);
- c) Accords sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC);
- d) Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG);
- e) Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC);
- f) Accord de libre-échange Canada-Colombie;
- g) Accord de libre-échange Canada-Panama;
- h) Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP);
- i) Accord de libre-échange Canada-Honduras;
- j) Accord de libre-échange Canada-Corée; et
- k) Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (PCF-EE);

#### 6. Échéancier

Pour la présentation des réponses, se reporter au calendrier suivant :

- Demande de renseignements (DDR)
- Séances individuelles (au besoin)
- Publication de la demande de proposition
- Évaluation des soumissions
- Attribution des offres à commandes

# 7. Remarques importantes à l'intention des répondants et exigences relatives aux présentations

#### 7.1 Demandes de renseignements

Les répondants intéressés doivent présenter leurs réponses et leurs demandes de renseignements, par voie électronique à l'autorité contractante de SPAC indiquée ci-dessous :

Nom: Robert (Bob) Dubé

Titre : Spécialiste de l'approvisionnement

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)

Direction générale des approvisionnements

Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers (DTPLEP)

Téléphone : **613-296-1526** Télécopieur : **613-843-7620** 

Courriel: robert.dube@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

#### 7.2 Mode de présentation des réponses

- a) Page couverture : Si la réponse comporte plusieurs documents, les répondants sont priés d'indiquer sur la page couverture de chaque document le titre de la réponse, le numéro de l'appel d'offres, le numéro du document et le nom officiel complet du répondant. Les répondants doivent fournir les coordonnées d'une personne-ressource dans leur réponse.
- **b)** Page titre : La première page de chaque document de la réponse, après la page couverture, devrait être la page titre et contenir :
  - i. le titre de la réponse du répondant et le numéro du document;
  - ii. le nom et l'adresse du répondant;
  - iii. le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne-ressource du répondant;
  - iv. la date;
  - v. le numéro de la DDR.
- c) Système de numérotation : Les répondants sont priés d'utiliser dans leur réponse un système de numérotation correspondant à celui de la présente demande de renseignements. Dans leur réponse, les répondants doivent fournir la référence pour tout renvoi à des documents descriptifs, à des manuels techniques et à des brochures.
- d) Langue des réponses : Les réponses peuvent être formulées en français ou en anglais, au choix du répondant.
- e) Paramètres de réponse : Il convient de rappeler aux répondants qu'il s'agit d'une DDR et non d'une demande de proposition (DP). Ainsi, ils devraient se sentir à l'aise de faire part de leurs commentaires, de leurs préoccupations et de leurs recommandations en plus de leurs réponses, s'il y a lieu, sur la manière dont les exigences ou les objectifs décrits dans cette DDR pourraient être respectés. Ils sont également invités à commenter le contenu, la forme ou le plan de tous documents préliminaires joints à la présente DDR. Les répondants doivent expliquer toutes les hypothèses qu'ils formulent dans leurs réponses. SPAC se réserve le droit de demander des éclaircissements à un répondant concernant les renseignements fournis en réponse à la présente demande de renseignements, que ce soit par téléphone, par écrit ou en personne.
- f) Confidentialité de la réponse: Les répondants sont priés de bien indiquer quels éléments de leur réponse sont exclusifs. La réponse de chaque répondant demeurera confidentielle. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où SPAC considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. SPAC peut réviser les questions ou demander au répondant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif et de permettre que les réponses soient communiquées à toutes les parties intéressées.

Il n'y a aucune limite quant au nombre de pages que peuvent compter les réponses. Les répondants sont priés de répondre à toutes les questions posées à l'appendice B de l'annexe A.

#### 7.3. Communication des réponses

- a) Délai de présentation des réponses et adresse d'expédition : Les réponses doivent être transmises par voie électronique à l'autorité contractante désignée à la section 7.1.
- b) Responsabilité en ce qui a trait à la réception des réponses dans les délais prescrits : Il incombe à chaque répondant de voir à ce que sa réponse soit envoyée dans les délais prescrits à l'autorité contractante indiquée à la section 7.1.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

#### 7.4 Nature des réponses demandées

Les répondants sont invités à émettre leurs commentaires, faire part de leurs préoccupations et, le cas échéant, formuler des recommandations sur la façon de répondre aux exigences ou d'atteindre les objectifs décrits dans la cette DDR. Ils sont également invités à commenter le contenu, la forme ou le plan de tous documents préliminaires joints à la présente DDR. Les répondants doivent expliquer les hypothèses qu'ils avancent dans leurs réponses.

#### 8. Traitement des réponses et des rencontres individuelles à venir (au besoin)

- a) Utilisation des réponses : Les réponses ne feront pas l'objet d'une évaluation formelle.

  Toutefois, le Canada pourra les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'acquisition ou tout document préliminaire joint à la présente DDR. Le Canada examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la DDR. Le Canada peut, à sa discrétion, examiner les réponses recues après la date de clôture de la DDR.
- b) Équipe d'examen : Une équipe d'examen constituée de représentants du client et de SPAC examinera les réponses. Le Canada se réserve le droit de faire appel à des experts-conseils indépendants, ou à des employés du gouvernement, s'il le juge nécessaire, pour évaluer toute réponse. Les réponses ne seront pas nécessairement examinées par l'ensemble des membres de l'équipe d'examen.
- c) Activité de suivi : Le Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les répondants afin de leur poser des questions supplémentaires ou de leur demander des précisions sur tout aspect d'une réponse. De plus, SPAC se réserve le droit de demander une réunion individuelle avec tout répondant. Pendant cette réunion, les répondants devront d'abord présenter un exposé général, puis répondre aux questions de SPAC. Ce dernier se réserve le droit d'établir l'ordre du jour et le nombre de participants, et de déterminer la date, l'heure et la durée de ces réunions individuelles. Veuillez noter que des exposés marketing ne doivent pas être présentés à ces réunions. La participation des répondants aux réunions individuelles n'est pas obligatoire dans le cadre de la présente DDR et rien n'empêchera les fournisseurs qui n'y participent pas de participer à toute éventuelle DP finale découlant de ce processus. Toutes les réunions seront confidentielles. Le Canada ne remboursera pas les dépenses que les répondants engageront dans le cadre de toute activité de suivi.

#### 9. Date de clôture de la DDR

Les réponses à la présente DDR doivent parvenir à l'autorité contractante de SPAC indiquée ci-dessus, au plus tard, le **29 avril 2020.** 

Toute modification apportée à la présente DDR sera affichée sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG). Le Canada demande aux répondants de consulter régulièrement le site <a href="https://achatsetventes.gc.ca/pour-le-gouvernement">https://achatsetventes.gc.ca/pour-le-gouvernement</a> pour vérifier s'il y a des changements, le cas échéant.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

#### ANNEXE A – Énoncé des travaux (EDT) et questions à l'industrie

# PLAN D'ACHAT DES DÉTENUS ÉBAUCHE DE L'ÉNONCÉ DES TRAVAUX

#### 1. Contexte

Vue d'ensemble du Service correctionnel du Canada

Le Service correctionnel du Canada (SCC) est un organisme du gouvernement fédéral faisant partie du portefeuille de la Sécurité publique, qui comprend aussi la Gendarmerie royale du Canada, la Commission des libérations conditionnelles du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et le Service canadien du renseignement de sécurité.

Le SCC est chargé de l'administration des peines imposées par les tribunaux aux délinquants condamnés à un emprisonnement de deux ans et plus, ainsi que de la surveillance des délinquants profitant de divers types de liberté sous condition dans la collectivité. Chaque jour, pendant l'exercice 2017-2018, le SCC a été responsable en moyenne de 23 060 délinquants, dont 14 015 délinquants sous garde fédérale (y compris ceux en détention temporaire) et 9 045 délinquants sous surveillance dans la collectivité. Au début de l'exercice 2018-2019, le SCC était responsable, à l'échelle nationale, de la gestion de 43 établissements (6 établissements à sécurité maximale, 9 établissements à sécurité moyenne, 5 établissements à sécurité minimale, 12 établissements à niveaux de sécurité multiples et 11 établissements regroupés), de 92 bureaux de libération conditionnelle et bureaux secondaires et de 14 centres correctionnels communautaires. Il était également responsable de la gestion de 4 pavillons de ressourcement (comptés parmi les 43 établissements), en plus de travailler en partenariat avec les collectivités autochtones afin de soutenir la réinsertion sociale des délinquants autochtones dans leur collectivité.

Les activités du SCC se déroulent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans un environnement qui évolue constamment et qui exige une grande capacité d'adaptation, une grande souplesse et de bonnes aptitudes dans le domaine des relations humaines. Des protocoles de gestion de crise sont mis en œuvre lorsque cela est nécessaire pour assurer l'intégrité des opérations. Pour faire cela de façon efficace, l'organisation doit être en mesure de prévoir, de reconnaître et de gérer les risques en tout temps et de déterminer, d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer des façons novatrices et pratiques pour assurer la sécurité du personnel, des délinquants et du public.

#### 2. Pratiques d'achat pour les détenus

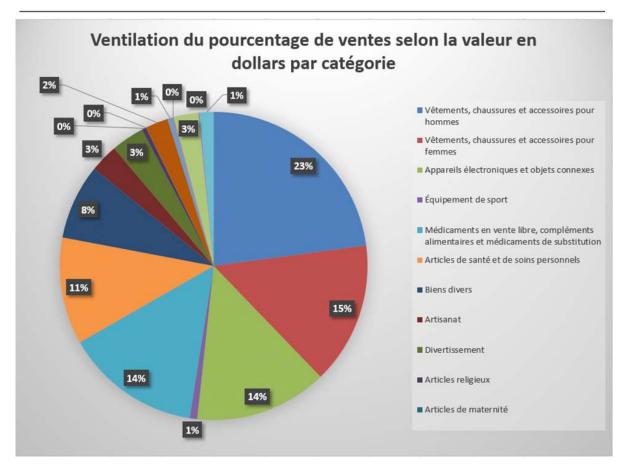
Au moment de leur arrivée dans un établissement, les détenus se voient offrir des objets de première nécessité et peuvent également se faire envoyer, de l'extérieur, des objets personnels au début de leur peine pendant une période définie. Par la suite, les détenus peuvent acheter

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

des denrées périssables, des articles de toilette et d'autres articles divers à la cantine de l'établissement. Depuis avril 2016, toutes les commandes d'effets personnels du détenu sont présentées à un seul fournisseur national. Tous les détenus de partout au Canada ont accès à un catalogue contenant la même liste d'articles autorisés aux mêmes prix, peu importe l'établissement. Tous les articles de catalogue sont autorisés et approuvés par l'administration centrale. Le directeur de l'établissement/du district peut, au besoin, imposer des restrictions, y compris en ce qui concerne les articles inclus dans les listes nationales, afin de ne pas compromettre la sécurité de l'établissement ou la sécurité et la santé des personnes et de respecter les exigences en matière de protection contre les incendies. Les détenus paient au complet leurs achats et la valeur de leurs biens personnels ne peut excéder 1 500 \$.

Les détenus achètent divers articles au cours de leur peine et dépensent le plus pour des appareils électroniques et d'autres objets connexes, puis pour des vêtements et des chaussures. Les détenus de sexe masculin dans les établissements à sécurité maximale et moyenne doivent en général porter les vêtements prescrits par l'établissement pendant les heures de travail et de participation aux programmes, mais ils sont autorisés à porter leurs propres vêtements le soir et les fins de semaine. Les détenues, les détenus de sexe masculin à sécurité minimale et les détenus dans les pavillons de ressourcement sont autorisés à porter leurs propres vêtements toute la journée, tous les jours.

Au cours de l'exercice 2018-2019, les détenus ont dépensé plus de 500 000 \$ pour acheter des biens personnels. Le tableau ci-dessous montre le pourcentage d'achats (en dollars) selon la catégorie de biens au cours de la même période d'un an.



\*\*\*Il convient de noter que la catégorie intitulée « appareils électroniques » comprend des articles comme des téléviseurs, des ventilateurs de bureau, des casques d'écoute, des CD audio et des radios-réveils. La catégorie « biens divers » regroupe les bouteilles d'eau, les contenants de plastique et les fournitures de bureau.

Depuis le lancement de la stratégie d'achat nationale pour les effets personnels des détenus, en 2016, le SCC s'est penché sur de nombreux enjeux soulevés par les comités en ajoutant des articles au catalogue, comme des vêtements et des chaussures de tailles plus grandes, des vêtements de maternité, certains articles religieux et des options de vêtements de marque. En dépit des efforts continus consacrés à contourner les difficultés associées au modèle de fourniture des effets personnels des détenus en place, des problèmes persistent quant à la capacité de fournir une liste exhaustive des articles à vendre, ainsi qu'à l'incapacité de réaliser des économies en faisant affaire avec un plus gros fournisseur.

#### 3. Objectifs

Afin de conserver une approche nationale à l'égard de l'achat d'effets personnels par les détenus, le SCC souhaite évaluer l'intérêt de l'industrie relativement à la mise en place d'un système où plusieurs entreprises fourniraient des biens d'une ou de plusieurs catégories à

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

l'échelle nationale. Par conséquent, une offre à commandes serait attribuée pour chacune des catégories de produits énumérés à la Section 5.

#### 4. Portée des travaux

- Les répondants doivent proposer des articles courants et disponibles sur le marché, conformément à l'appendice A de l'Énoncé des travaux, dans le cadre d'un processus pancanadien d'achat d'articles par les détenus dans tous les établissements du SCC au pays;
- 2. Les répondants doivent offrir du service à la clientèle, un catalogue adapté, un guichet de commande en ligne, l'emballage et l'expédition de biens partout au pays, ainsi que des possibilités d'assurance de la qualité et des procédures de retour ou d'échange, conformément à la section 7 et à l'annexe A;
- 3. Le SCC doit s'assurer que les mêmes articles sont accessibles à tous les détenus, aux mêmes prix, sans égard à l'emplacement de l'établissement;
- 4. Les répondants doivent fournir des services professionnels par l'entremise d'un chargé de compte désigné du SCC;
- 5. Les répondants doivent respecter l'obligation d'établissement de rapports décrite à la section 9 du présent Énoncé des travaux.

#### 5. Catégories de biens/liste des biens

Les répondants doivent fournir tous les articles des catégories pour lesquelles ils présentent une soumission. Les articles et les catégories sont énumérés à l'appendice A de l'Énoncé des travaux pour tous les établissements du SCC (les emplacements sont énumérés à l'appendice C de l'Énoncé des travaux). On distingue ces biens selon les catégories suivantes :

- 1. Vêtements, chaussures et accessoires (hommes et femmes);
- 2. Appareils électroniques, équipement de divertissement et objets connexes;
- 3. Articles de santé et de soins personnels, médicaments sans ordonnance, compléments alimentaires et produits de médecine douce; et
- 4. Articles de sport, artisanat et biens divers (y compris les articles religieux).

Tous les articles doivent respecter le <u>Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail</u>.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

#### 6. Contraintes de sécurité

- Les répondants doivent offrir les articles figurant à l'appendice A de l'Énoncé des travaux, conformément aux exigences techniques décrites. Aucun remplacement ne sera accepté sans l'approbation du SCC.
- 2. Le SCC restreindra l'achat de certains articles en fonction de la cote de sécurité en établissement du détenu : ceux qui ont une cote de sécurité basse auront accès à un plus vaste éventail de biens que ceux qui ont une cote de sécurité élevée. Le personnel du SCC devra continuer de vérifier que les produits commandés sont autorisés pour le détenu en question.
- 3. Le SCC effectuera une fouille de toutes les marchandises au moment de leur arrivée afin de vérifier si l'on tente d'introduire des objets interdits dans les établissements.

#### 7. Service à la clientèle

- 1. Les répondants doivent assurer une fonction de service à la clientèle bilingue (en anglais et en français), par courriel et téléphone (y compris au moyen d'un numéro sans frais), afin de répondre aux demandes de renseignements qui pourraient toucher, entre autres aspects, l'état d'une commande, les modalités de retour, l'autorisation d'un retour et le règlement d'une plainte.
  - (i) Cette fonction doit être accessible du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h dans chaque région, sauf les jours fériés fédéraux et les jours fériés provinciaux applicables, énumérés à l'appendice C de l'Énoncé des travaux.
- 2. Les répondants doivent proposer un système de service de messagerie téléphonique afin d'enregistrer les messages laissés par le personnel du SCC en dehors des heures de service à la clientèle.
  - (i) On doit accuser réception de ces messages par courriel ou message téléphonique le jour ouvrable suivant.

#### 8. Remarque – Sécurité en établissement/isolement cellulaire

Les répondants doivent savoir qu'ils pourraient faire face à un retard ou à un refus d'accès à certains secteurs, à certains moments (p. ex. au cours d'un isolement cellulaire des détenus dans un établissement ou d'autres mesures de sécurité d'urgence), même si des dispositions prévoyant l'accès avaient été prises au préalable.

On conseille aux répondants d'appeler au moins 24 heures avant la livraison pour vérifier que l'accès prévu est toujours accordé.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

- (i) Si l'accès est interdit à leur arrivée sur les lieux, les répondants adoptent une solution de rechange déterminée par l'établissement en question.
- (ii) À l'exception des établissements situés dans des endroits éloignés, il faut effectuer la livraison dans un établissement à proximité.
- (iii) En cas d'établissement dans un endroit éloigné, les répondants doivent vérifier s'il existe un autre endroit de livraison ou s'ils doivent tenter de livrer la marchandise de nouveau.

#### 9. Rapports

- 1. Le/les offrants /entrepreneur(s) doivent pouvoir produire des rapports pour les éléments suivants. Un rapport présentant les relevés mensuels de transactions vente; habituellement, un rapport d'inventaire ou de ventes qui comprend des renseignements comme le volume de vente selon l'article, la catégorie et la région, ainsi que l'établissement. Les entrepreneurs doivent produire les rapports suivants :
- i. volume de vente par article;
- ii. volume de vente par catégorie;
- iii. volume de vente par région du SCC;
- iv. volume de vente par établissements du SCC.
- 2. On utilisera ces rapports pour assurer le suivi des types d'achat effectués par les détenus afin de déterminer les articles qui devraient être offerts dans une plus grande sélection, et ceux dont l'offre pourrait être supprimée.
- 3. On produira ces rapports chaque mois pendant la durée du marché.
- 4. Le/les entrepreneur(s) doivent produire un rapport mensuel à chaque 15<sup>e</sup> jour du mois. Ces rapports doivent également être rendus accessibles, en tout temps, au chargé de projet / l'autorité technique du SCC et/ou l'autorité contractante de SPAC sur demande, dans un format de document MS Office, de préférence Word ou Excel.

#### 10. Documents pertinents

Les travaux décrits dans le présent Énoncé des travaux seront réalisés en fonction des documents fournis par le SCC, qui comprendront :

- Directive du commissaire 566-1 Contrôle des entrées et sorties des établissements
- Directive du commissaire 566-2 Contrôle des entrées et des sorties des véhicules
- <u>Directive du commissaire 566-9 Fouille de cellules/chambres, de véhicules et d'autres secteurs</u>
- Directive du commissaire 566-12 Effets personnels des délinquants
- Directive du commissaire 860 Argent des délinquants
- Directive du commissaire 890 Cantines appartenant aux détenus
- Web Content Accessibility Guidelines (en anglais seulement)

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

#### **APPENDICE A**

#### **PORTÉE DES TRAVAUX**

Les fournisseurs doivent être en mesure de fournir des biens aux établissements du SCC dans une des catégories présentées ci-dessous ou plus (l'appendice C précise l'emplacement des établissements).

	[]
Catégories de fournisseurs nécessaires	Exemples de biens
1. Vêtements, chaussures et accessoires	Différents styles de t-shirts (encolure en V,
(hommes et femmes)	encolure ras du cou, polo, sans manches, col
	roulé), chandails en molleton, chandails,
NIBS:	chemises habillées, chemisiers, vestes,
N8405L: Blousons, pantalons, combinaison,	pantalons en molleton, jeans, pantalons tout
culottes courtes, pour hommes	aller et habillés, culottes courtes (denim,
N8405LFA: Pantalons, culottes, courtes, de	athlétique, kaki), jupes, robes, chaussettes
travail, sauf athlétiques ou caleçons	(de sport, de laine et habillées), collants, bas,
N8415UEA : Costumes et caleçons de bain,	cravates, sous-vêtements, pyjamas,
hommes et femmes	peignoirs, chapeaux (pour l'hiver et
N8420 : Sous-vêtements et vêtements de	casquette), gants, mitaines, manteaux,
nuit, pour hommes	ceintures, lunettes de soleil (non
N8425 : Sous-vêtements et vêtements de	réfléchissantes), montres, maillots de bain,
nuit, pour femmes	chaussures de course, sandales, chaussures
N8440 : Bonneterie, ganterie et accessoires	habillées, pantoufles, bottes (pluie, hiver, à
vestimentaires, pour hommes	talons – sans insertions d'acier).
N8445 : Bonneterie, ganterie et accessoires	
vestimentaires, pour femmes	N.B. – Certaines restrictions s'appliqueront et
N6645G: Montres	celles-ci seront précisées. Par exemple, les
	articles représentant des actes de violence
	ou une appartenance à un groupe seront
	interdits. Pas de capuchons.
2. Appareils électroniques, équipement de	Articles électroniques: téléviseurs d'une
divertissement et objets connexes	grandeur maximale de 19 po et sans port
	USB, lecteur de carte mémoire ou tout autre
	type de port permettant de se connecter à
NIBS:	un support d'information externe. Les
N4140CE: Ventilateurs, portatifs de bureau	téléviseurs ne doivent pas avoir de capacité
et à colonne	de réseautage ni de communication sans fil.
N6645B : Horloges	Ils doivent avoir une sortie casque. Les écrans
	à tubes cathodiques et les écrans plats (ACL,
	DEL ou un équivalent) sont autorisés. Les
	chaînes stéréophoniques en une pièce (sans
	microphones à condensateur, microphones,

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

capacité à ondes courtes ou haut-parleurs détachables) sont autorisées. Autres objets connexes: radios-réveils, ventilateurs de bureau (diamètre maximal de 12 po, en plastique seulement), lecteurs de disques compacts, portatifs ou non (non dotés d'une fonction d'enregistrement), écouteurs (avec fil, longueur maximale de 10 pi), télécommandes pour télévision, barres d'alimentation (maximum de quatre prises), disques compacts audio, DVD (de type DVD-RW, avec une capacité de stockage maximale de 4 Go), câbles coaxiaux (10 pi de long), cafetières, bouilloires, minuteries, lampes de lecture, systèmes de divertissement (Nintendo ou PlayStation1 – non dotés d'une connexion Wi-Fi ou Bluetooth); jeux (compatibles avec les consoles de première génération — Nintendo ou PlayStation 1).

# 3. Articles de santé et de soins personnels\*, médicaments sans ordonnance, compléments alimentaires et produits de médecine douce

\*Cette catégorie sera divisée en deux sous-catégories distinctes.

#### NIBS:

N6508 : Cosmétiques et produits de toilette médicamenteux

N6510ET : Supports, élastiques, chevilles, genoux, épaules

N6650H: Lentilles optiques, tous les types

Articles de santé : Cette catégorie comprend les articles vendus sans ordonnance, comme les compléments alimentaires et produits de médecine douce. L'étiquette de ces articles doit porter un numéro d'identification du médicament (DIN), un numéro de produit naturel (NPN) ou les lettres DIN-HM (numéro d'identification du médicament-remède homéopathique) avant le numéro de licence de mise en marché et les articles ne doivent pas poser de risque sur le plan de la sécurité. Ainsi, il existe une liste d'ingrédients interdits, qui se trouve à l'appendice E. Le fournisseur prendra les mesures nécessaires pour veiller à ce que les détenus n'aient pas accès à des articles comprenant ces ingrédients.

Articles personnels : Cette catégorie n'inclut pas les articles offerts à la cantine des établissements (appendice D), mais elle comprend les articles suivants : lentilles cornéennes et solutions, séchoir à cheveux,

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

trousses de coiffure, maquillage, rasoirs électriques, pinces à épiler, tondeuse à moustache, bouchons d'oreille, attaches à cheveux, bouillottes, brosses à dents électriques, trousses d'irrigation buccale, supports pour les genoux, les chevilles et les poignets en vente libre, orthèses (sans pièces de métal).

# 4. Articles de sport, artisanat et biens divers (y compris les articles religieux)

#### NIBS:

N7830 : Équipements de divertissement et de gymnastique

N3405 : Scies et machines à limer N5210 : Instruments de mesure et de vérification pour artisans

N8020 : Pinceaux et brosses de peintres

N8040 : Adhésifs

N8305 : Tissus, sangles et tresses

N8310 : Fils N8330 : Cuirs

N5510 : Bois débité et autres matériaux de

base dérivés du bois

N7510 : Fournitures de bureau N7610 : Livres et brochures N7105E : Cadre, décoration N7420B : Machine à calculer

N7520 : Articles et accessoires de bureau

N7690: Imprimés divers

N7710 : Instruments de musique

supports pour les genoux, les chevilles et les poignets en vente libre, orthèses (sans pièces de métal). Crampons (pas en métal et sans protègeorteils), raquettes (badminton, tennis, squash, racquetball, ballon-balai, ping-pong), gants et ceintures d'haltérophilie, supports et poids pour les poignets et les chevilles, casques, sacs de sport, protège-dents, ballons d'exercice, cordes à sauter (8 pi de long). Outils à bois, bois (cèdre foncé, rouge, jaune, pin, noyer, chêne, bouleau, épinette, goujons), cuir (suède, cuir brut, cuir de chevreuil, d'orignal, de vache), matériaux pour la fabrication de bijoux (perles, fermoirs, boîtes de rangement), tissus, pinceaux, peintures, teintures, diluants, papier abrasif, masques protecteurs contre la poussière, encre, fil (de différentes couleurs et épaisseurs), aiguilles (tricotage, perlage, broderie), toiles, ciseaux, outils à graver,

compris des dictionnaires, des atlas, des encyclopédies, des manuels, des livres à problèmes), contenants de plastique (taille maximale: 500 ml), fournitures de bureau (relieurs, calculatrices, stylos, marqueurs, surligneurs, enveloppes, cartes, papier ligné, feuilles pour imprimante, bloc-notes, album de découpures, carnet de croquis), instruments à cordes (guitares, basses), claviers (maximum d'un mètre de long sans amplificateur), instruments à vent, tasses, albums de photos et cadres (sans verre),

cadenas à combinaison, jeux de société,

tournevis, pierres (apatite, pierre à savon,

albâtre), colles et pistolets à colle. Livres (y

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

cintres (en plastique seulement), agrafeuses (non électriques), bouteilles d'eau (16 onces).

Le SCC dressera une liste exhaustive des articles de chaque catégorie que les fournisseurs doivent offrir. La liste offrira un choix suffisant aux détenus dans une fourchette de prix établie et les articles respecteront les exigences du SCC en matière de sécurité. Seuls ces articles pourront être achetés. Aucun matériel de substitution ne pourra être accepté.

Les retours ne seront autorisés que dans les cas suivants : l'article n'est pas de la taille commandée, l'article livré est défectueux ou endommagé ou l'article livré n'est pas celui commandé.

Les fournisseurs assureront la livraison des produits suivants, en anglais et en français :

- a) un système de commande en ligne auquel aura accès le personnel du SCC;
- b) un catalogue des articles approuvés offerts à la vente;
- c) l'emballage des commandes et la livraison à toutes les unités opérationnelles;
- d) un système raisonnable pour les retours, les remboursements et/ou les réparations.

Tous les coûts de livraison seront payés par les détenus, et il s'agira idéalement de coûts fixes afin de ne pas pénaliser les détenus des collectivités éloignées. Un répertoire des établissements du SCC, y compris leur adresse, figure à l'appendice C.

Les commandes seront passées selon un horaire établi. Les fournisseurs assureront la qualité des biens fournis. Les biens défectueux ou endommagés en raison de la livraison seront remplacés rapidement, sans aucuns frais de livraison supplémentaires.

Les fournisseurs doivent veiller à ce que leur personnel ait une autorisation de sécurité et ils doivent atténuer tous les risques d'altération lorsqu'ils ont recours aux services de sous-traitants. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité ne doivent pas être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSIC de SPAC.

Les articles doivent respecter tous les règlements canadiens en matière de santé et de sécurité et leur prix doit être en dollars canadiens et comprendre les frais d'expédition.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

#### **APPENDICE B**

# SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA ACHATS DES DÉTENUS

Renseignements demandés aux fournisseurs éventuels

Les répondants doivent lire l'annexe A (Ébauche de l'énoncé des travaux) avant de répondre aux questions ci-dessous. Les questions suivantes ont été regroupées sous des thèmes communs. Il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions, mais tous les renseignements fournis sont utiles.

- 1. Votre entreprise peut-elle offrir des biens dans une des catégories de biens ou plus à tous les établissements au Canada? Veuillez préciser les catégories dans lesquelles votre entreprise peut offrir des biens.
- 2. Votre entreprise peut-elle offrir les mêmes articles dans toutes les provinces où le SCC compte des établissements? Sinon, dans quelles provinces votre entreprise peut-elle offrir des biens?
- 3. Le SCC doit veiller à ce que tous les articles achetés respectent des exigences précises en matière de sécurité. De plus, le personnel du SCC fouille tous les articles arrivant dans les établissements pour détecter toute tentative de faire entrer des objets interdits ou non autorisés dans les établissements.
- a. Comment votre entreprise peut-elle nous aider à veiller à la sécurité des articles au moment de l'assemblage et de l'emballage des commandes destinées au SCC?
- b. Quelles mesures appliquez-vous pour assurer la sécurité et la qualité des articles provenant de votre entreprise? Pouvez-vous communiquer des pratiques exemplaires se rapportant aux processus d'expédition ou à l'utilisation d'entreprises de livraison?
- 4. Veuillez donner un ou plusieurs exemples de situations où votre entreprise a fourni au cours des trois dernières années des services semblables à des installations, des entreprises ou des établissements ayant des exigences particulières en matière de sécurité. Seriez-vous en mesure de communiquer vos pratiques exemplaires ou les leçons retenues?
- 5. Les questions ci-dessous concernent l'achat d'articles électroniques.
- a. Comment votre entreprise propose-t-elle de régler la question des garanties en cas de bris ou de défectuosité?
- b. Votre entreprise peut-elle offrir des téléviseurs et des chaînes stéréophoniques conformément aux exigences formulées dans le présent document?

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955

- c. Votre entreprise peut-elle offrir d'autres articles, comme des radios-réveils ou des lecteurs de CD portatifs?
- d. Votre entreprise peut-elle offrir d'autres articles électriques ou électroniques, comme ceux énumérés dans le tableau de l'appendice A?
- e. Votre entreprise est-elle en mesure d'offrir des consoles de jeu non dotées d'une connexion Wi-Fi ou Bluetooth ainsi que des jeux compatibles avec les consoles de première génération?
- 6. En ce qui concerne les articles relatifs à l'habillement, le SCC souhaite offrir aux détenus un ensemble d'articles de styles de couleurs et de prix différents. Par exemple, le SCC peut décider d'offrir aux détenus la possibilité d'acheter cinq paires différentes de chaussures de course de marques et de prix différents.
- a. Votre entreprise peut-elle offrir une variété de gammes de produits, de types de vêtements, de styles et de prix? Si oui, veuillez énumérer les marques que vous pouvez offrir (par exemple, Nike, Sketchers, etc.) et les produits offerts dans ces marques (par exemple, chaussures de course, t-shirts, chandails en molleton et chaussettes de la marque Nike).
- b. Quelle est votre politique de retour pour les articles?
- 7. Votre entreprise peut-elle fournir un catalogue en format papier ou électronique (CD-ROM) de tous les articles offerts? Quel type de service de commande en ligne votre entreprise peut-elle offrir pour faciliter le processus de commande?
- 8. Compte tenu de votre expertise, votre entreprise aurait-elle des recommandations à formuler au SCC sur la meilleure façon d'appliquer cette stratégie d'achat comptant un si grand nombre de catégories de produits?

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

#### **APPENDICE C**

### ÉTABLISSEMENTS DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Région de l'Atlantique				
Établissement de	Pénitencier de Dorchester	Établissement de Springhill		
l'Atlantique (sécurité	(sécurité moyenne)	(sécurité moyenne)		
maximale)	4902, rue Main	330, rue McGee		
13175, Route 8	Dorchester (Nouveau-	Springhill (Nouvelle-Écosse)		
C.P. 102	Brunswick)	B0M 1X0		
Renous (Nouveau-Brunswick)	E4K 2Y9			
E9E 2E1				
Pénitencier de Dorchester	Établissement Nova pour			
(sécurité minimale)	femmes (niveaux de sécurité			
4902A, rue Main	multiples)			
Dorchester (Nouveau-	180, rue James			
Brunswick)	Truro (Nouvelle-Écosse)			
E4K 2Y9	B2N 6R8			
Région du Québec				
Centre régional de réception	Établissement Archambault	Établissement Archambault		
(niveaux de sécurité	(sécurité minimale)	(sécurité moyenne)		
multiples)	244, montée Gagnon	242, montée Gagnon		
246, montée Gagnon	Sainte-Anne-des-Plaines	Sainte-Anne-des-Plaines		
Sainte-Anne-des-Plaines	(Québec)	(Québec)		
(Québec)	J0N 1H0	J0N 1H0		
JON 1H0				
Établissement de	Établissement de Donnacona	Établissement Drummond		
Cowansville (sécurité	(sécurité maximale)	(sécurité moyenne)		
moyenne)	1537, route 138	2025, boul. Jean-de-Brébeuf		
400, avenue Fordyce	Donnacona (Québec)	Drummondville (Québec)		
Cowansville (Québec)	G3M 1C9	J2B 7Z6		
J2K 3N7				
Centre fédéral de formation	Centre fédéral de formation	Établissement Joliette pour		
(sécurité minimale)	(niveaux de sécurité	femmes (niveaux de sécurité		
600, montée Saint-François	multiples)	multiples)		
Laval (Québec)	6099, boulevard Lévesque Est	400, rue Marsolais		
H7C 1S5	Laval (Québec)	Joliette (Québec)		
	H7C 1P1	J6E 8V4		
Établissement de La Macaza	Établissement de			
(sécurité moyenne)	Port-Cartier (sécurité			
321, chemin de l'Aéroport	maximale)			

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955

La Macaza (Québec)	1, chemin de l'Aéroport	
JOT 1RO	C.P. 7070	
	Port-Cartier (Québec)	
	G5B 2W2	
Région de l'Ontario		
Établissement de Bath	Établissement de Beaver	Établissement de Beaver
(sécurité moyenne)	Creek (sécurité moyenne)	Creek (sécurité minimale)
5775, chemin Bath	2000, promenade Beaver	2000, promenade Beaver
C.P. 1500	Creek	Creek
Bath (Ontario)	C.P. 5000	C.P. 1240
K0H 1G0	Gravenhurst (Ontario)	Gravenhurst (Ontario)
	P1P 1Y2	P1P 1W9
Établissement de Collins Bay	Établissement de Collins Bay	Établissement pour femmes
(sécurité moyenne et	(sécurité minimale)	Grand Valley (niveaux de
maximale)	1455, chemin Bath	sécurité multiples)
1455, chemin Bath	C.P. 7500	1575, boul. Homer Watson
C.P. 190	Kingston (Ontario)	Kitchener (Ontario)
Kingston (Ontario)	K7L 5E6	N2P 2C5
K7L 4V9		
Établissement de Joyceville	Établissement de Joyceville	Établissement de Millhaven
(sécurité moyenne)	(sécurité minimale)	(sécurité maximale)
Autoroute 15	Autoroute 15, nº 3766	Autoroute 33
C.P. 880	C.P. 4510	C.P. 280
Kingston (Ontario)	Kingston (Ontario)	Bath (Ontario)
K7L 4X9	K7L 5E5	K0H 1G0
Établissement de		
Warkworth (sécurité		
moyenne)		
Route rurale nº 29		
C.P. 760		
Campbellford (Ontario)		
KOL 1LO		
Région des Prairies		
	Établica de Dominio II au	Établissement d'Edmonton
Bowden Institution (sécurité	Établissement de Drumheller	Etablissement a Eamonton
Bowden Institution (sécurité minimale et moyenne)	(sécurité minimale et	(sécurité maximale)
minimale et moyenne)	(sécurité minimale et	(sécurité maximale)
minimale et moyenne) Autoroute 2	(sécurité minimale et moyenne)	(sécurité maximale) 21611, rue Meridian
minimale et moyenne) Autoroute 2 C.P. 6000	(sécurité minimale et moyenne) Autoroute 9	(sécurité maximale) 21611, rue Meridian Edmonton (Alberta)

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955

Établissement d'Edmonton	Établissement de Grande	Centre Grierson (sécurité
pour femmes (niveaux de	Cache (sécurité minimale et	minimale)
sécurité multiples)	moyenne)	9530, 101 <sup>e</sup> avenue (sous-sol)
11151, 178 <sup>e</sup> rue	Avenue Hoppe	Edmonton (Alberta)
Edmonton (Alberta)	Sac 4000	T5H 0B3
T5S 2H9	Grande Cache (Alberta)	
	TOE 0Y0	
Pavillon de ressourcement	Centre Pê Sâkâstêw (sécurité	Centre psychiatrique
Okimaw Ohci (sécurité	minimale)	régional (niveaux de sécurité
minimale et moyenne)	Autoroute 2A	multiples)
C.P. 1929	C.P. 1500	2520, avenue Central Nord
Maple Creek (Saskatchewan)	Maskwacis (Alberta)	C.P. 9243
S0N 1N0	TOC 1NO	Saskatoon (Saskatchewan)
		S7K 3X5
Pénitencier de la	Pénitencier de la	Établissement de Stony
Saskatchewan (sécurité	Saskatchewan (sécurité	Mountain (sécurité
maximale et moyenne)	minimale)	moyenne)
15 <sup>e</sup> rue Ouest	15 <sup>e</sup> rue Ouest	Autoroute 7
C.P. 160	C.P. 160	C.P. 4500
Prince Albert (Saskatchewan)	Prince Albert (Saskatchewan)	Winnipeg (Manitoba)
S6V 5R6	S6V 5R6	R3C 3W8
4	Decilled de mare comment	
Établissement de Stony	Pavillon de ressourcement	
Établissement de Stony Mountain (sécurité	Willow Cree (sécurité	
•		
Mountain (sécurité	Willow Cree (sécurité	
Mountain (sécurité minimale)	Willow Cree (sécurité minimale)	
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520	
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan)	
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8 Région du Pacifique	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) SOK 1J0	
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8 Région du Pacifique Établissement de la vallée du	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) SOK 1J0  Établissement de Kent (sécurité	Village de guérison
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8 Région du Pacifique Établissement de la vallée du Fraser pour femmes (niveaux	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) SOK 1J0  Établissement de Kent (sécurité maximale)	Kwìkwèxwelhp (sécurité
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8 Région du Pacifique Établissement de la vallée du Fraser pour femmes (niveaux de sécurité multiples)	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) SOK 1J0  Établissement de Kent (sécurité maximale) 4732, chemin Cemetery	Kwìkwèxwelhp (sécurité minimale)
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8 Région du Pacifique Établissement de la vallée du Fraser pour femmes (niveaux de sécurité multiples) 33344, rue King	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) SOK 1J0  Établissement de Kent (sécurité maximale) 4732, chemin Cemetery C.P. 1500	Kwìkwèxwelhp (sécurité minimale) C.P. 110
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8 Région du Pacifique Établissement de la vallée du Fraser pour femmes (niveaux de sécurité multiples) 33344, rue King Abbotsford	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) SOK 1J0  Établissement de Kent (sécurité maximale) 4732, chemin Cemetery C.P. 1500 Agassiz (Colombie-Britannique)	Kwìkwèxwelhp (sécurité minimale) C.P. 110 16255, chemin Morris Valley
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8 Région du Pacifique Établissement de la vallée du Fraser pour femmes (niveaux de sécurité multiples) 33344, rue King Abbotsford (Colombie-Britannique)	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) SOK 1J0  Établissement de Kent (sécurité maximale) 4732, chemin Cemetery C.P. 1500	Kwìkwèxwelhp (sécurité minimale) C.P. 110 16255, chemin Morris Valley Harrison Mills (Colombie-
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8 Région du Pacifique Établissement de la vallée du Fraser pour femmes (niveaux de sécurité multiples) 33344, rue King Abbotsford	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) SOK 1J0  Établissement de Kent (sécurité maximale) 4732, chemin Cemetery C.P. 1500 Agassiz (Colombie-Britannique)	Kwikwexwelhp (sécurité minimale) C.P. 110 16255, chemin Morris Valley Harrison Mills (Colombie- Britannique)
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8 Région du Pacifique Établissement de la vallée du Fraser pour femmes (niveaux de sécurité multiples) 33344, rue King Abbotsford (Colombie-Britannique) V2S 6J5	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) SOK 1J0  Établissement de Kent (sécurité maximale) 4732, chemin Cemetery C.P. 1500 Agassiz (Colombie-Britannique)	Kwìkwèxwelhp (sécurité minimale) C.P. 110 16255, chemin Morris Valley Harrison Mills (Colombie-
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8 Région du Pacifique Établissement de la vallée du Fraser pour femmes (niveaux de sécurité multiples) 33344, rue King Abbotsford (Colombie-Britannique)	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) SOK 1JO  Établissement de Kent (sécurité maximale) 4732, chemin Cemetery C.P. 1500 Agassiz (Colombie-Britannique) VOM 1A0	Kwikwexwelhp (sécurité minimale) C.P. 110 16255, chemin Morris Valley Harrison Mills (Colombie- Britannique) VOM 1L0
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8 Région du Pacifique Établissement de la vallée du Fraser pour femmes (niveaux de sécurité multiples) 33344, rue King Abbotsford (Colombie-Britannique) V2S 6J5	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) SOK 1J0  Établissement de Kent (sécurité maximale) 4732, chemin Cemetery C.P. 1500 Agassiz (Colombie-Britannique) VOM 1A0  Établissement de Mission	Kwikwexwelhp (sécurité minimale) C.P. 110 16255, chemin Morris Valley Harrison Mills (Colombie-Britannique) VOM 1L0 Établissement de Mission
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8 Région du Pacifique Établissement de la vallée du Fraser pour femmes (niveaux de sécurité multiples) 33344, rue King Abbotsford (Colombie-Britannique) V2S 6J5 Établissement de Matsqui (sécurité moyenne)	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) SOK 1J0  Établissement de Kent (sécurité maximale) 4732, chemin Cemetery C.P. 1500 Agassiz (Colombie-Britannique) VOM 1A0  Établissement de Mission (sécurité moyenne)	Kwikwexwelhp (sécurité minimale) C.P. 110 16255, chemin Morris Valley Harrison Mills (Colombie-Britannique) VOM 1L0 Établissement de Mission (sécurité minimale)
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8 Région du Pacifique Établissement de la vallée du Fraser pour femmes (niveaux de sécurité multiples) 33344, rue King Abbotsford (Colombie-Britannique) V2S 6J5 Établissement de Matsqui (sécurité moyenne) 33344, chemin King	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) SOK 1JO  Établissement de Kent (sécurité maximale) 4732, chemin Cemetery C.P. 1500 Agassiz (Colombie-Britannique) VOM 1A0  Établissement de Mission (sécurité moyenne) 8751, chemin Stave Lake	Kwikwexwelhp (sécurité minimale) C.P. 110 16255, chemin Morris Valley Harrison Mills (Colombie-Britannique) VOM 1L0 Établissement de Mission (sécurité minimale) 33737, chemin Dewdney Trunk C.P. 50
Mountain (sécurité minimale) Autoroute 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8 Région du Pacifique Établissement de la vallée du Fraser pour femmes (niveaux de sécurité multiples) 33344, rue King Abbotsford (Colombie-Britannique) V2S 6J5 Établissement de Matsqui (sécurité moyenne) 33344, chemin King C.P. 2500	Willow Cree (sécurité minimale) C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) SOK 1JO  Établissement de Kent (sécurité maximale) 4732, chemin Cemetery C.P. 1500 Agassiz (Colombie-Britannique) VOM 1AO  Établissement de Mission (sécurité moyenne) 8751, chemin Stave Lake C.P. 60	Kwikwexwelhp (sécurité minimale) C.P. 110 16255, chemin Morris Valley Harrison Mills (Colombie-Britannique) VOM 1L0 Établissement de Mission (sécurité minimale) 33737, chemin Dewdney Trunk

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955

Établissement Mountain	Établissement du Pacifique	Établissement William Head
(sécurité moyenne)	(niveaux de sécurité multiples)	(sécurité minimale)
4732, chemin Cemetery	33344, chemin King	6000, chemin William Head
C.P. 1600	C.P. 3000	Victoria (Colombie-Britannique)
Agassiz (Colombie-Britannique)	Abbotsford	V9C 0B5
V0M 1A0	(Colombie-Britannique)	
	V2S 4P4	

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467

CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

#### **APPENDICE D**

## LISTE NATIONALE DES CATÉGORIES DE PRODUITS DE SANTÉ ET D'HYGIÈNE ACTUELLEMENT OFFERTS DANS LES CANTINES DES ÉTABLISSEMENTS

PRODUITS POUR HOMMES ET FEMMES					
	<u>Catégories</u>				
1	Antiacide	Maalox/Tums/Pepto Bismol/Alka Seltzer			
2	Sirop contre la toux (sans alcool)	Sirop contre la toux Balminil Sirop contre la toux Vicks			
3	Analgésique, antipyrétiques, antibiotiques	Acétaminophène Ibuprofène A-535 Tiger Balm, Polysporin Oragel	Extra fort		
4	Remèdes contre le rhume	Pastilles contre la toux Halls Pastilles contre la toux Bentasil Cepacol Onguent pour les feux sauvages	Multivitamines		
5	Soins personnels	Cure-oreilles Baume pour les lèvres Préparation H Coupe-ongles Lotion hydratante Protection pour le contrôle de la vessie Chasse-moustiques Détergent à lessive	Chasse- moustiques en aérosol ou par pompe		
6	Hygiène buccale	Brosses à dents Dentifrice Soie dentaire (au mètre) ou explorateur dentaire Tablettes Polident Bain de bouche (sans alcool) Ciment pour prothèse dentaire			
7	Écran solaire	Écran solaire dont le FPS est au moins 30	Lotion de bronzage		
8	Savon pour la peau Désodorisant	Neutrogena/Spectrogel Désodorisant ou antisudorifique	Gel hydratant pour le corps		

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955

9	Produits pour les cheveux	Shampooing Revitalisant Peigne, peigne afro Brosse à cheveux Produits avec vitamines (p. ex., African Gold) Produits pour répondre aux besoins spéciaux de personnes de couleur	Gel, mousse		
		(p. ex., Just for Me, PINK)			
10	Rasoirs et crèmes à rasage	Bic/Gilette/Schick	Lotion après-rasage		
11	Produits d'abandon du tabac	Gomme Nicorette (toutes)	Timbre à la nicotine		
	PRODUITS POUR FEMMES				
	<u>Catégories</u>				
12	Hygiène féminine	Douche vaginale			
13	Produits épilatoires	Crème épilatoire Neet	Cire chaude		

File No. - N° du dossier hn467. 21120-198955 Buyer ID - Id de l'acheteur hn467 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

#### **APPENDICE E**

#### LISTE DES INGRÉDIENTS INTERDITS POUR

# LES MÉDICAMENTS SANS ORDONNANCE, LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET LES PRODUITS DE MÉDECINE DOUCE

Articles délivrés sur ordonnance
Dextrométhorphane
Alcool
Éphédrine/pseudoéphédrine
Créatine
Dimenhydrinate
Diphenhydramine
Salicylate de triéthanolamine
Nicotine
Menthol
Substances contrôlées

Remarque: Tous les compléments alimentaires et tous les produits de médecine douce que les détenus souhaitent acheter doivent être des articles en vente libre, et l'étiquette doit comporter un numéro d'identification du médicament (DIN), un numéro de produit naturel (NPN) ou un numéro d'identification du médicament pour produit homéopathique (DIN-HM) devant le numéro de licence du produit.